



# Bilan 2020

## Lutte contre la Berce Sphondyle

(Commune, *Heracleum sphondylium*)

Par:



165, rue Saint-Luc, Causapscal, Qc G0J 1J0  
Tél. : (418) 629-5576 #2-3  
Site Web: [www.matapediarestigouche.org](http://www.matapediarestigouche.org)

## Équipe de travail

Réalisation : Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR)

### Terrain :

Valérie Delisle-Gagnon, M. Sc. Biologie

Antony Deschênes-Bellavance, Agent de projet environnementaux à l'OBVFSJ

Virginie Bellavance, Technicienne

Rébecca Gagnon, Technicienne

### Rédaction :

Valérie Delisle-Gagnon, M. Sc. Biologie

### Révision :

Renaud Beaucher-Perras, M. Env.

Mireille Chalifour, M. Sc, Écologie Politique Appliquée

### Cartographie :

Marie-Camille St-Amour, B. Sc. Biologie

Valérie Delisle-Gagnon, M. Sc. Biologie

### Merci à nos partenaires :



*Les municipalités suivantes ont participé financièrement à la lutte à la berce sphondyle en 2020 :*

*Saint-Alexis de Matapédia*

*Saint-Moïse*

*Sainte-Irène*

*Saint-Tharcisius*

*Sainte-Marguerite*

*Pointe-à-la-Croix*

*Saint-François d'Assise*

### Le rapport peut être cité de la façon suivante :

OBVMR. 2020. Bilan 2020, Lutte contre la Berce Sphondyle. Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche. 34 p.

## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| Merci à nos partenaires :  | 1         |
| <b>Volet 1 : Portrait</b>  | <b>3</b>  |
| Cartographie   | 3         |
| Suivis physiologiques  | 5         |
| Test de germination des graines en fonction de la profondeur d'enfouissement dans la terre | 6         |
| Tests de germination en laboratoire avec différents types de graines et de traitements     | 6         |
| Méthodologie   | 6         |
| <b>Méthodes de lutte</b>   | <b>6</b>  |
| Enfouissement d'un plant mature  | 9         |
| <b>Volet 2 : Contrôle et éradication</b>   | <b>9</b>  |
| Lac Humqui   | 10        |
| Lac Humqui Nord  | 11        |
| Lac Humqui - Angèle Carrée   | 12        |
| Lac Humqui Sud   | 13        |
| Centre de foresterie   | 14        |
| Albertville  | 15        |
| Albertville - Rang 5 Village   | 16        |
| Parc de la Seigneurie - Pointe fine  | 17        |
| Parc de la Seigneurie - Dépôt à Soucy  | 18        |
| Parc de la Seigneurie - Camp sable chaud et Grand Pic                                      | 19        |
| Rangs 4 et 5   | 21        |
| Saint-Léon-Le-Grand  | 22        |
| St-Moïse   | 23        |
| Assemetquagan  | 26        |
| Milnikek   | 27        |
| Saint-Alexis - Aréna   | 28        |
| Conclusion des traitements de 2020   | 28        |
| <b>Guider le milieu</b>  | <b>29</b> |
| <b>Volet 4 : Politique</b>   | <b>30</b> |
| <b>Conclusion</b>  | <b>30</b> |
| <b>Rapport financier 2020</b>  | <b>31</b> |

## Volet 1 : Portrait

### Cartographie

Nous avons effectué une descente de la rivière Humqui, à partir du village de Saint-Léon-le-Grand jusqu'à la rivière Matapédia dans la Ville d'Amqui. L'objectif de cette descente de rivière était de déterminer l'ampleur de la colonisation de la berce sur les rives de la rivière et inventorier la présence de la berce à partir de la rivière. La descente a eu lieu le 27 août 2020. Cette date a été choisie puisque les plants de berce étaient en fleurs, ce qui a grandement facilité leur observation. La figure 1 montre les points d'observation de berce ajoutés à la cartographie globale suite à cet inventaire.



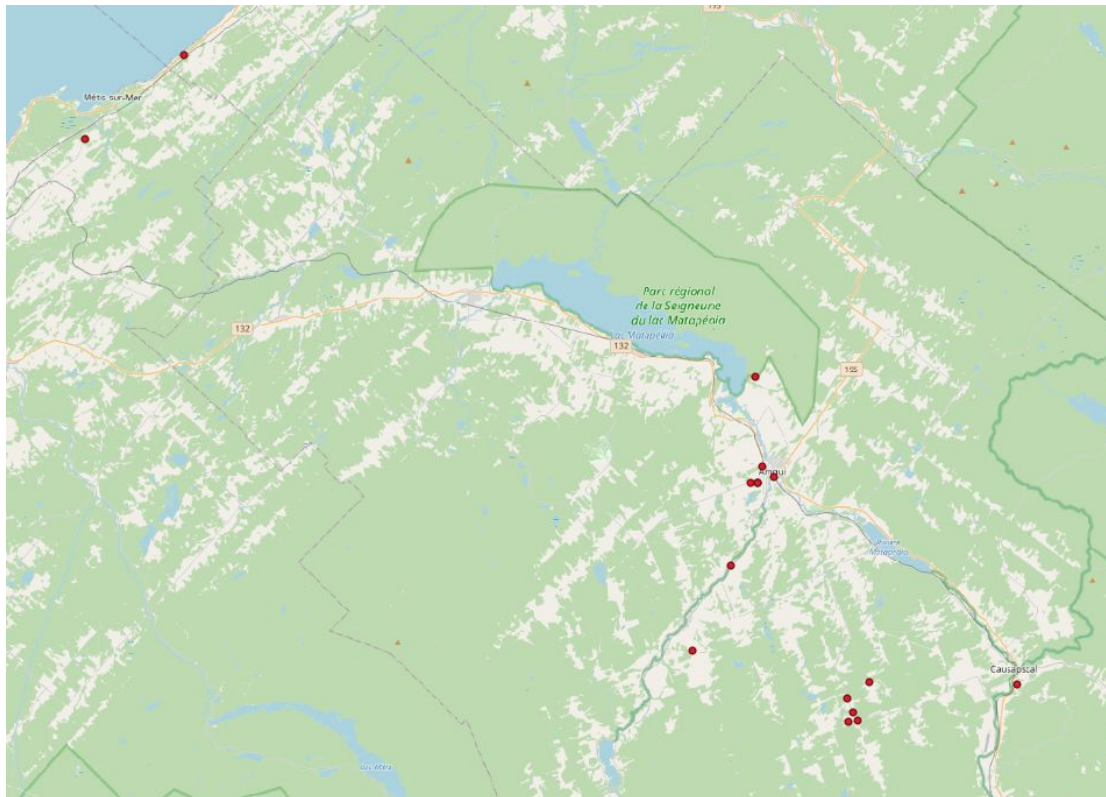
**Figure 1.** Inventaire de la berce sphondyle à partir de la rivière Humqui de Saint-Léon-le-Grand jusqu'à son embouchure dans la rivière Matapédia à Amqui.

Nous avons été étonnées de ne voir aucun plant de berce avant le pont de la 195 qui traverse la rivière à l'amont de la ville d'Amqui. Les colonies en rive de la rivière Humqui étaient souvent très petites et il s'agissait même souvent de plantes isolées. Il apparaît donc très important de sensibiliser les propriétaires riverains à porter une attention particulière à la présence de berce sphondyle sur les rives de la rivière Humqui afin de l'éradiquer dès son apparition.

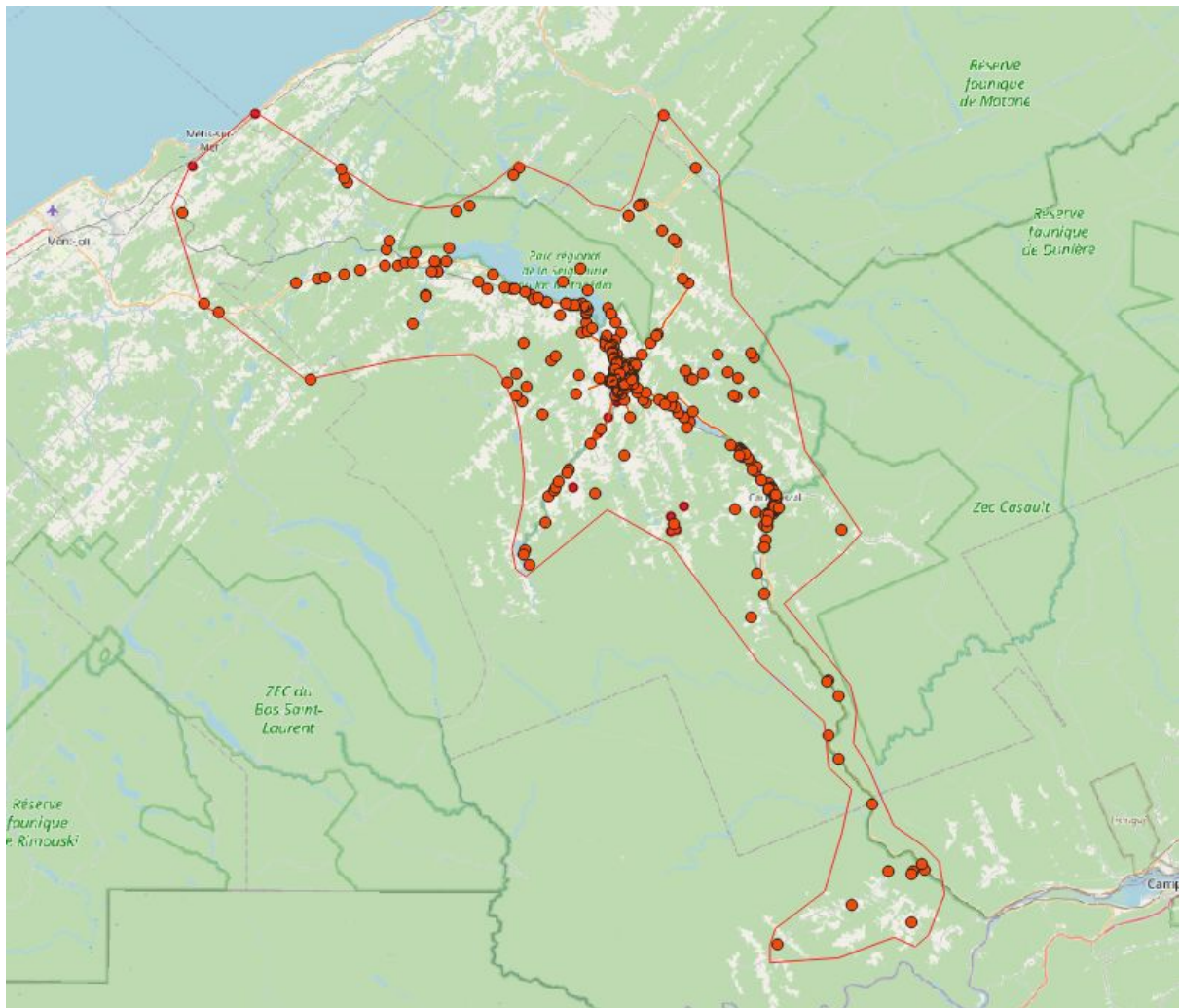
De nouvelles colonies ont été répertoriées par les acteurs du milieu et ont été ajoutées à la cartographie globale. Il est à noter que de nouvelles colonies ont été répertoriées dans la Mitis et

des mentions ont été transmises à l'OBVMR verbalement dans la Matanie mais n'ont pas pu être validées par manque de temps et de précision de la mention.

La cartographie mise à jour est sur le site internet de l'OBVMR. Les nouvelles mentions proviennent majoritairement de signalement citoyen ainsi que notre collaboration avec le MAPAQ et l'OBVNEBSL à Rimouski.



**Figure 2.** Nouvelles mentions pour 2020 de berce sphondyle, autres que celles obtenues par l'inventaire de la rivière. Ces points ont été ajoutés à la cartographie globale.



**Figure 3.** Cartographie globale des colonies de berce sphondyle connues au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, mise à jour le 28 octobre 2020.

### Suivis physiologiques

En 2020, les suivis physiologiques ont eu lieu, dans le cadre du projet agricole effectué en parallèle, sur des colonies de berce sphondyle afin de compléter les suivis effectués en 2019 et 2018. À chaque visite de suivi, un ou des plants représentatifs étaient choisis dans la colonie et les informations suivantes étaient récoltées :

- Âge (mature ou immature)
- Densité de la colonie en % de recouvrement (0-5, 5-25, 25-50, 50-75 ou 75-100)
- Stade de vie (1 - végétatif, 2 - bourgeon floral, 3 - fleur, 4 - graine verte, 5 - graine sèche)
- Longueur et largeur de la feuille
- Hauteur de la tige florale
- Nombre d'ombelles
- Notes sur l'apparence du plant
- Autres commentaires

- No de photos ou lien drive s'il y a lieu

### **Test de germination des graines en fonction de la profondeur d'enfouissement dans la terre**

Malheureusement ce suivi n'a pas eu lieu en 2020 et l'expérience devra être redémarrée. La pandémie de COVID-19 a confiné l'équipe de l'OBVMR à l'extérieur des bureaux et ce suivi fait partie des nombreuses pertes occasionnées par ce chamboulement.

### **Tests de germination en laboratoire avec différents types de graines et de traitements**

Des graines ont été envoyées au laboratoire du chercheur Luc Sirois de l'UQAR à la fin de la saison 2019. Malheureusement, les tests n'ont pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de COVID-19. D'autres graines ont été récoltées à l'automne 2020 et si le financement est suffisant, des tests de germination pourraient être effectués en 2021. Une des questions qu'il reste à répondre à l'aide de tests de germination est si les graines sont en mesure de germer suite à des traitements de glyphosate, à une exposition à la chaleur d'un composteur industriel et suite à exposition de sacs de poubelles au soleil du mois d'août à octobre (période idéale pour la coupe d'ombelles).

#### Méthodologie

Les graines ont été récoltées le 13 octobre 2020 sur deux sites, le premier au bord de la rivière Matapédia à l'adresse 38 boulevard St-Benoît, en bordure du stationnement de Chaussure Pop, et le deuxième en bordure de la voie ferrée appartenant au CN, au coin de la rue Proulx et de la route 132. Les deux sites sont situés à Amqui. Les graines d'un même plant ont été entreposées dans des sacs en papier, un sac par plant. En date du 13 octobre, presque toutes les graines étaient mures et bien sèches. Toutes les graines récoltées sont au stade de graine sèche, c'est à dire, au stade le plus développé, elles se détachent facilement de l'ombelle et sont majoritairement beige avec souvent un peu de noir.

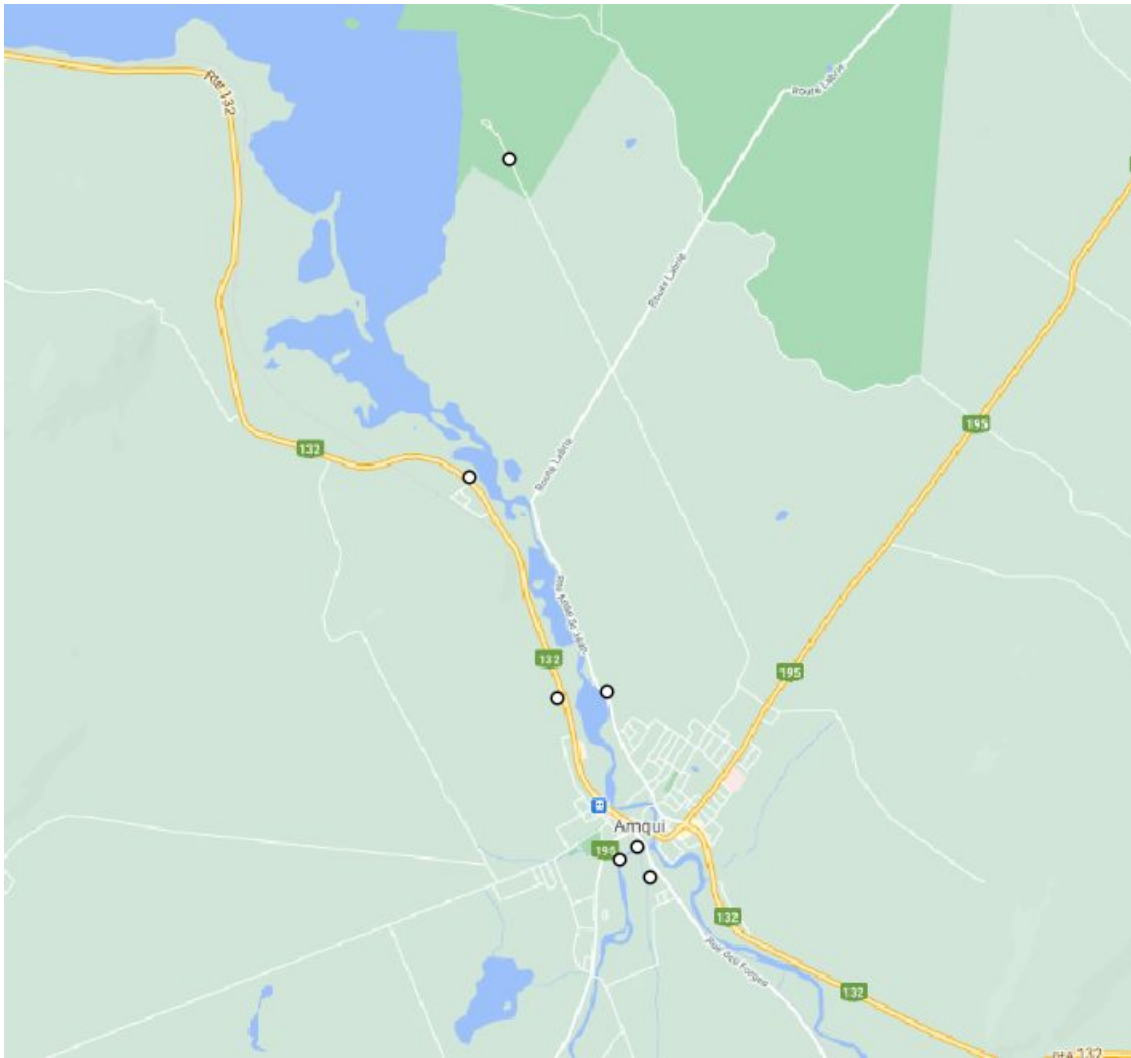
## Méthodes de lutte

En 2020 nous avons poursuivi les tests afin de connaître quels sont les meilleurs traitements pour l'éradication de la berce sphondyle et pour raffiner les résultats que nous avons obtenus dans les dernières années à l'aide de la firme Quadra environnement. Voici un sommaire de la méthode élaborée par Quadra environnement pour le présent mandat et les étapes effectuées cette année :

Des parcelles de 1m<sup>2</sup> dans différents milieux ont été installées au printemps et des traitements divers ont été réalisés. Le suivi des parcelles a eu lieu à l'automne 2020 et se poursuivra au printemps et à l'été 2021.

Pour chacune des parcelles, les traitements qui y ont été effectués sont présentés au tableau 1, en plus d'une parcelle témoin. Les données récoltées sont les suivantes :

- Pourcentage de recouvrement par la berce sphondyle, par les espèces résidentes et par le sol à nu;
- Proportion des semenciers;
- Hauteur maximale des plants;
- Stade de croissance (tige, bourgeon floral, floraison, en graines);
- Coordonnées GPS;
- Photographies;
- Toute autre donnée jugée pertinente.



**Figure 5.** Emplacement des parcelles de tests expérimentaux effectués par la firme Quadra environnement. Les parcelles ont été mises en place en 2020 et seront suivies jusqu'en 2021.

**Tableau 1.** Méthodes de lutte proposées dans le cadre de l'essai de contrôle de la berce sphondyle



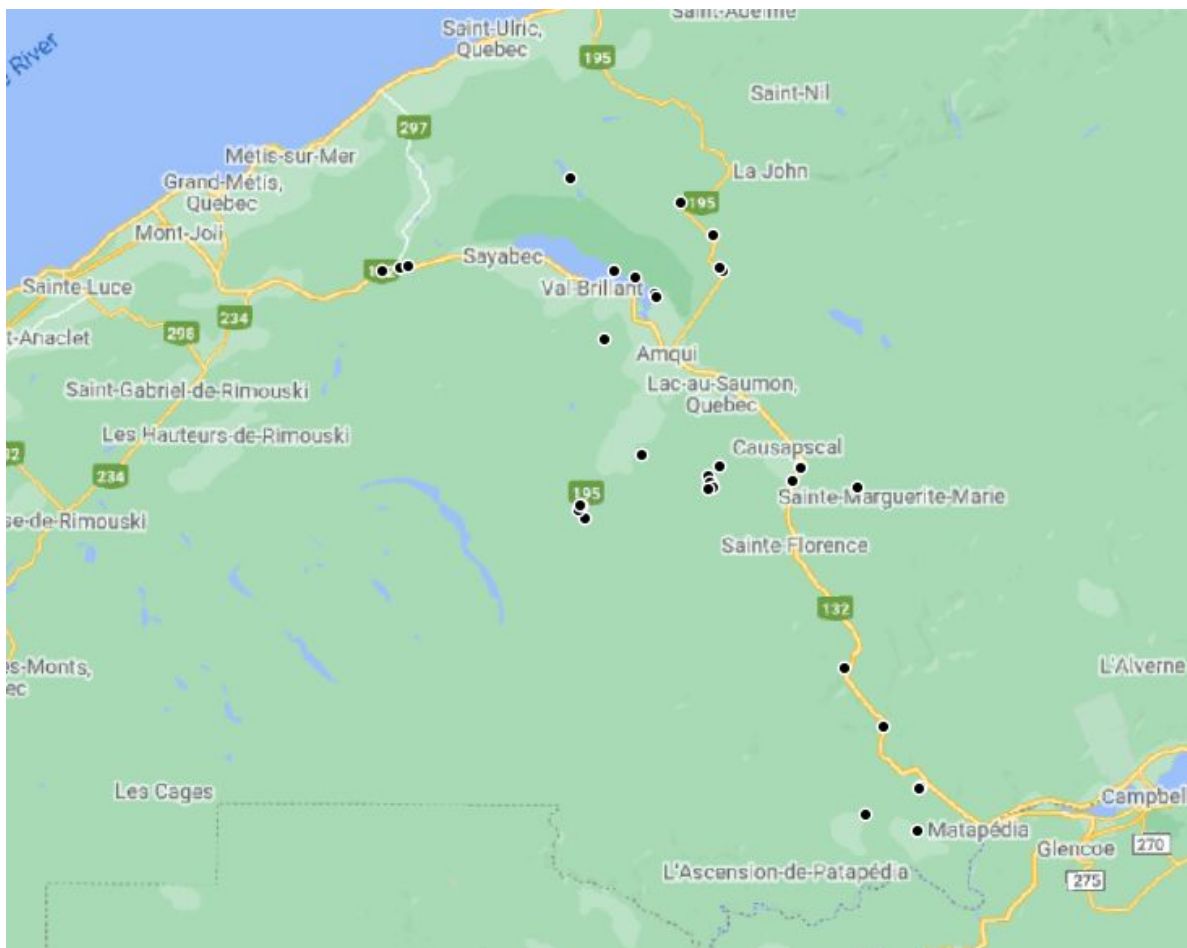
| Traitement                               | Variante                               | Description  |
|--|--|--|
| Lutte mécanique                          | Extraction à l'aide d'outils manuels   | Ce type de la lutte fait appel à l'extraction des racines. Pour les gros individus dont il est difficile de tout extraire le système racinaire, l'expérience européenne montre que cette intervention est efficace contre la berce du Caucase en autant que la racine principale soit partiellement extraite en la coupant sous la tige, à environ 20 cm sous la surface du sol. Ce traitement n'empêche pas l'émergence de nouveaux plants issus des graines enfouies dans le sol. Il faut donc prévoir des interventions sur plusieurs années en raison de la persistance du réservoir de graines. Toutefois, l'expérience québécoise a démontré une mortalité de 99 % des plants après 3 ans de traitement.   |
|  | Extraction à l'aide d'outils motorisés | La méthode consiste à extraire les racines des semenciers à l'aide d'une tarière à essence de petite cylindrée pouvant être manipulée par une seule personne. Cette méthode de lutte n'a jamais été testée fera l'objet d'un projet pilote à l'été 2020 sur des plants matures de berce du Caucase. Nous proposons de répliquer le protocole parmi les 7 parcelles expérimentales décrites ci-avant.   |
|  | Coupe sous les ombelles                | La coupe sous les ombelles consiste à prélever les fleurs ou les graines avant qu'elles ne se dispersent. Réalisée au stade final de la floraison et début de la production de graines (fin juillet), cette opération permet d'éliminer le nombre de graines produites. Toutefois, si le traitement est réalisé trop tôt, de nouvelles ombelles comportant moins de fleurs et dont les graines seront moins viables seront produites dans la partie inférieure de la tige ou dans la blessure infligée par l'outil de coupe. Il s'agit essentiellement d'une méthode de contrôle temporaire qui, en limitant la régénération, permet de réduire la durée des efforts durant les années subséquentes.   |
|  | Fauche dans le collet                  | À l'aide d'une pelle bien affûtée, préférablement avant la floraison, il s'agit de couper les plants matures légèrement sous le niveau du sol, dans le collet de la racine. L'emploi de cette méthode nécessite néanmoins un second passage pour contrôler les rejets. La biomasse demeure sur place à l'exception des fleurs qui sont ensachées et éliminées. Mesure transitoire dans le cas de la berce du Caucase car les plants fauchés reportent la production de semences à l'année suivante.  |
| Lutte physique                           | Bâchage                                | Le bâchage consiste en l'installation d'un géotextile non-tissé sur la parcelle afin de causer la mort de celle-ci en diminuant les ressources disponibles (lumière, nutriments, eau, etc.) et lui infliger un stress direct (hausse de la température, réduction des échanges gazeux, etc.). À défaut de poser la bâche au début du printemps, les plants doivent être fauchés au ras du sol avant l'installation.  |
| Lutte chimique<br>(sous toutes réserves) | Injection d'herbicide                  | Traitement consistant à appliquer une bouillie herbicide directement à l'intérieur de la tige creuse à l'aide d'un pistolet injecteur spécialement conçu pour ce type d'application (JK Injection System). Beaucoup plus laborieuse que la pulvérisation, cette méthode comporte toutefois l'avantage d'éliminer les risques de dérive et d'être plus ciblée. Soumise aux mêmes contraintes réglementaires que la pulvérisation, cette méthode d'injection permet toutefois l'emploi d'une dose plus concentrée du produit herbicide. Dans le cas de la berce du Caucase, les traitements doivent être effectués en utilisant le produit <i>WeatherMax</i> <sup>MC</sup> (contenant l'ingrédient actif glyphosate) à raison d'une injection de 10 ml d'une solution à 5 % v/v dans une tige à une feuille par plant à peu près à hauteur de poitrine mais en dessous d'un nœud, tel que recommandé par le fabricant. Selon notre expérience, cette méthode ne devrait être utilisée que durant la floraison pour maximiser son impact.<br><br>NB. Aucun herbicide n'est actuellement homologué pour la suppression de la berce sphondyle au Canada. Il est proposé de tester cette méthode à titre expérimental. |

## Enfouissement d'un plant mature

Le plan mature qui avait été planté dans un trou d'un mètre de profondeur en 2018 n'a pas encore repoussé en 2020. Il est toujours sous surveillance dans la pépinière de l'OBVMR, son emplacement est clairement indiqué par un piquet.

## Volet 2 : Contrôle et éradication

En 2020, nous avons effectué des traitements de lutte sur les mêmes colonies que l'année dernière. Comme en 2019, certains sites ont eu un traitement par arrosage de glyphosate, puis les ombelles ont été coupées autant que possible en juillet et en août. Ces traitements ont été réalisés par le même employé formé de l'OBVFSJ qu'en 2019. La concentration de glyphosate utilisée était de 16,2 g/L (Roundup Weathermax avec technologie transorb2, 540 g/L appliqué à 3%). Il s'agit d'une application à 1% de plus que l'année dernière. La solution a été appliquée à l'aide d'un pulvérisateur sur le dos de l'opérateur ayant un équipement de protection. Voici une mise à jour des traitements effectués pour chaque colonie suivie.



**Figure 6.** Traitements de lutte réalisés par l'OBVMR et/ou des acteurs du milieu durant la saison estivale de 2020 en date du 29 octobre 2020.

## Lac Humqui



**Figure 7.** Ampleur de la colonie à Lac-Humqui selon les visites du 19 et 21 août 2020

## Lac Humqui Nord

Caractérisation du site : Du côté Est du chemin du Tour du Lac, les traitements ont eu lieu dans un enclos à cheval, donc un milieu ouvert où le pourcentage de recouvrement par la berce est de 5 à 25%. Du côté Ouest du chemin du Tour du Lac, les traitements ont eu lieu dans un milieu forestier humide, où le pourcentage de recouvrement est faible, soit de moins de 5%. Il s'agit de la deuxième année où des traitements ont lieu sur ces sites. L'arrachage et le traitement au glyphosate ont lieu à la même date, le 9 juin. Les 19 et 21 août, les ombelles visibles ont été coupées par les travaux publics de la municipalité et l'OBVMR, l'ampleur de la colonie s'est alors avérée beaucoup plus grande que lors de la visite en juin.

Coordonnées GPS : 48°18'26.05"N 67°33'52.66"O

Municipalité : Saint-Zénon-du-lac-Humqui



**Figure 8.** Localisation des sites de traitement au Lac Humqui Nord et évaluation de l'ampleur de la colonie en août 2020.

### Traitements côté Est :

- 9 juin : Traitements par arrosage de glyphosate (300mL) .
- 19 et 21 août : Coupe d'ombelles. Plusieurs plantes de berce ont repoussé malgré le traitement au glyphosate. On pourrait croire que le glyphosate n'est pas efficace, toutefois, en juin il était possible de voir où le traitement avait eu lieu en 2019. Il semblerait que le sol contient une bonne réserve de graines et de petits plants qui ne sont pas visibles lors de nos visites printanières.

### Traitements côté Ouest :

- 9 juin : Traitement par extraction manuelle.
- 19 et 21 août : Coupe d'ombelles.

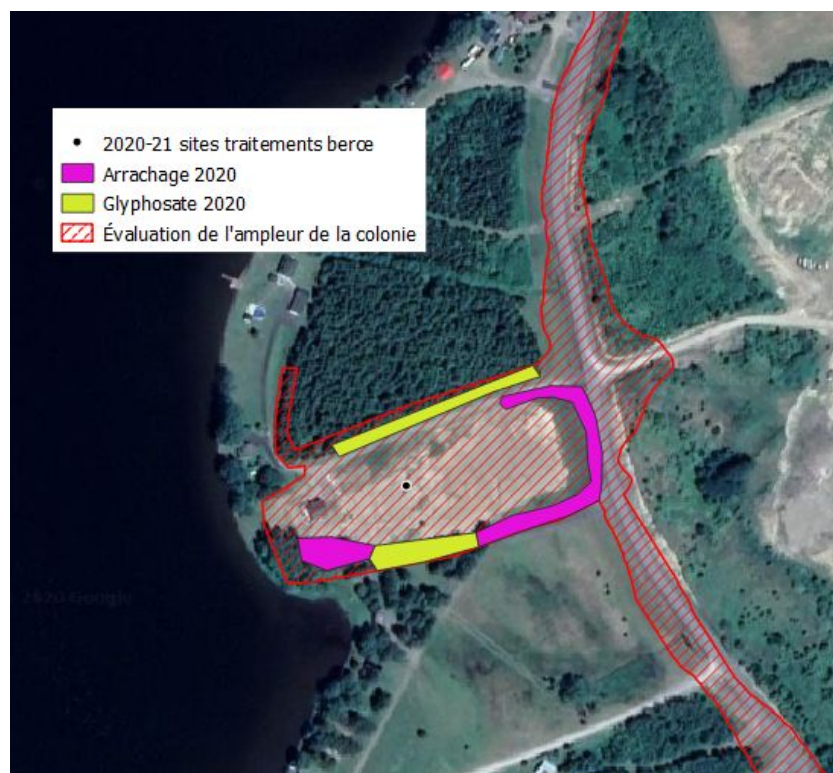
## Lac Humqui - Angèle Carrée

Caractérisation du site : Colonie découverte en 2019. **En 2019**: le pourcentage de recouvrement par la berce est de 50 à 75% et plus dense en lisière du bois, soit de 75 à 100%. Les plantes de berce sont de tous âges. La colonie est dans un milieu ouvert où il semble avoir eu un remblai de terre dans les dernières années. Il s'agit de la première année où des traitements ont lieu sur ce site.

**En 2020** : le pourcentage de recouvrement est de 50 à 75% en bordure de la route, de 100% en lisière boisée à la limite Sud du terrain, de 0-25% dans la zone humide en bordure du lac, derrière la maison et de 75% en lisière boisée de la plantation à la limite Nord du terrain. Un nouveau remblai semble être venu à bout des plants situés au centre du terrain, mais des plants tentent de traverser le remblai dès qu'il s'amincit.

Coordonnées GPS : 48°18'7.44"N 67°34'1.16"O

Municipalité : Saint-Zénon-du-lac-Humqui



**Figure 9.** Localisation du site de traitement au Lac Humqui, terrain de Mme Angèle Carrée.

Traitements :

- 9 juin : Arrachage manuel et glyphosate
- 19 - 21 août : Coupe d'ombelles. Toutes les ombelles auraient été coupées par les travaux publics et l'OBVMR.

## Lac Humqui Sud

Caractérisation du site :

**En 2019 :** Dans un boisé à la croisée du chemin du Tour du lac et de la route de la pointe. Le pourcentage de recouvrement par la berce à certains endroits est de 50%, mais majoritairement de 5 à 25%. La strate arborescente est composée d'épinettes matures, les arbustes sont majoritairement du cornouiller, du framboisier et du gadelier alors que la strate herbacée est composée de catherinette et de prêle. Il s'agit de la première année où des traitements ont lieu sur ce site.

**En 2020 :** Une coupe forestière a eu lieu, lors de la visite du 9 juin, très peu de plantes sont visibles.

Coordonnées GPS : 48°17'38.36"N 67°33'34.02"O

Municipalité : Saint-Zénon-du-lac-Humqui



**Figure 9.** Localisation du site de traitement au Lac Humqui Sud.

Traitements :

- 9 juin : Arrachage manuel de quelques plantes mais la majorité ont été arrosées au glyphosate.

- 19-21 août : Toutes les ombelles ont été coupées par les travaux publics de la municipalité et l'OBVMR.

## Centre de foresterie

Caractérisation du site : La berce se retrouve dans le boisé ainsi que dans le gazon entretenu. Le pourcentage de recouvrement est de 25 à 50%. C'est dans le gazon que le pourcentage de recouvrement est le plus élevé. La forêt est mixte, composée de sapin baumier, de peuplier et de cornouiller. Il s'agit de la deuxième année où des traitements ont lieu sur ce site.

Coordonnées GPS : 48°20'47.43"N 67°13'24.29"O

Municipalité : Causapscal



**Figure 10.** Localisation des sites de traitement au CFPRO, à Causapscal



### Traitements :

- Des traitements d'arrachage manuel ont eu lieu à deux reprises durant la saison estivale. Seulement 30% des plants du site au Nord ont été arrachés. Par contre, aucune fleur n'a été laissée sur le site. Il n'y a donc aucun dépôt de graines en 2020. Les petites plantes sur la pelouse sont très denses et il est long et difficile de les déraciner.

### Albertville

Un plan d'action sur 3 ans a été élaboré avec la municipalité pour la gestion des colonies de berce sur son territoire. La colonie du rang 5 village est la plus grande. Les autres colonies ont été arrachées en 2020. A la fin de la saison estivale, une autre colonie dans le rang 3 a été identifiée par les travaux publics de la municipalité. L'OBVMR n'a pas eu l'occasion de la cartographier c'est pourquoi elle est absente de la présente cartographie. Elle devra toutefois être délimitée et ajoutée à la cartographie en 2021.



**Figure 11.** Localisation des colonies de berce traitées à Albertville en 2020.

## Albertville - Rang 5 Village

Caractérisation du site : Le pourcentage de recouvrement est de 50 à 75% dans le milieu ouvert humide et de 5 à 25% dans le milieu forestier mixte humide. La berce suit le ruisseau et s'étend plus loin dans le milieu forestier. L'eau semble être le moyen de transport des graines. La colonie se retrouve des deux côtés de la rue Saint Raphaël Nord non loin du centre du village. Il s'agit de la troisième année où des traitements ont lieu sur ce site.

Coordonnées GPS : 48°19'49.65"N 67°21'46.37"O

Municipalité : Albertville



**Figure 12.** Localisation du site de traitement à Albertville

Traitements : En 2020, un coup particulier a été donné par la municipalité et l'ensemble de la zone a été délimitée, certaines sections ont été arrachées mais toutes les ombelles ont été coupées.

- Arrachage manuel à 2 reprises : la stratégie d'arrachage était de commencer au point le plus en aval du ruisseau dans le milieu forestier et remonter le courant vers le milieu ouvert. Idem pour le ruisseau qui longe le terrain du moulin. Ainsi, tous les plants en milieu forestier ont été arrachés et une partie des plants en milieu ouvert l'ont été également. Par contre,

comme la colonie est grande et dense, nous n'avons pas réussi à tout arracher, c'est pourquoi une coupe d'ombelles en graines a également eu lieu à la fin du mois d'août. Il s'agit d'un terrain qui produit des graines depuis plusieurs années, un plan d'action sur 3 ans a été élaboré en 2020 avec la municipalité pour poursuivre les travaux de lutte.

## Parc de la Seigneurie - Pointe fine

Caractérisation du site : La colonie de berce est de chaque côté du chemin menant au stationnement de la plage de la Pointe fine. Le pourcentage de recouvrement de la berce est de 25 à 50%. La berce se retrouve dans le gazon entretenu et dans le milieu forestier. Le milieu forestier est mixte et composé de sapin, cèdre, bouleau blanc, peuplier et érable rouge. La strate arbustive est composée de saule et la strate herbacée de gazon, fraise, renoncule sp., gallet et catherinette. Il s'agit de la deuxième année où des traitements ont lieu sur ce site.

Coordonnées GPS : 48°33'37.40"N 67°29'20.30"O

Territoire non organisé : Seigneurie du Lac Matapédia



**Figure 13.** Localisation du site de traitement à la Pointe fine.

### Traitements :

- 10 juin : Traitement par arrosage de glyphosate (water max 3%).
- Août 2020 : Aucun plant en fleur n'a été observé.

Note : Cette colonie semble être de plus en plus petite. En 2021, il faudrait aller voir en juin pour évaluer si l'arrosage au glyphosate est nécessaire ou si seulement l'arrachage manuel serait suffisant.

### Parc de la Seigneurie - Dépôt à Soucy

Caractérisation du site : La colonie de berce se trouve au stationnement du Dépôt à Soucy, dans le gazon entretenu à faible densité et dans l'aménagement floral de rosiers décoratifs d'un pourcentage de recouvrement de 75 à 100%. Il s'agit de la deuxième année où des traitements ont lieu sur ce site.

Coordonnées GPS : 48°32'55.24"N 67°30'43.80"O

Territoire non organisé : Seigneurie du Lac Matapédia



**Figure 14.** Localisation du site de traitement au dépôt à Soucy.



Traitements : Les traitements ont eu lieu dans le gazon autour du stationnement, dans les buissons de rosiers et il faut faire attention à ne pas rater de plants qui pourraient être plus loin dans les sous-bois.

- 10 juin : Traitement par arrosage de glyphosate et eu peu d'arrachage manuel
- Août 2020 : Aucun plant en fleurs n'a été observé.

Note : Cette colonie semble être de plus en plus petite, en 2021, il faudrait aller voir en juin pour évaluer si l'arrosage au glyphosate est nécessaire ou si seulement l'arrachage manuel serait suffisant.

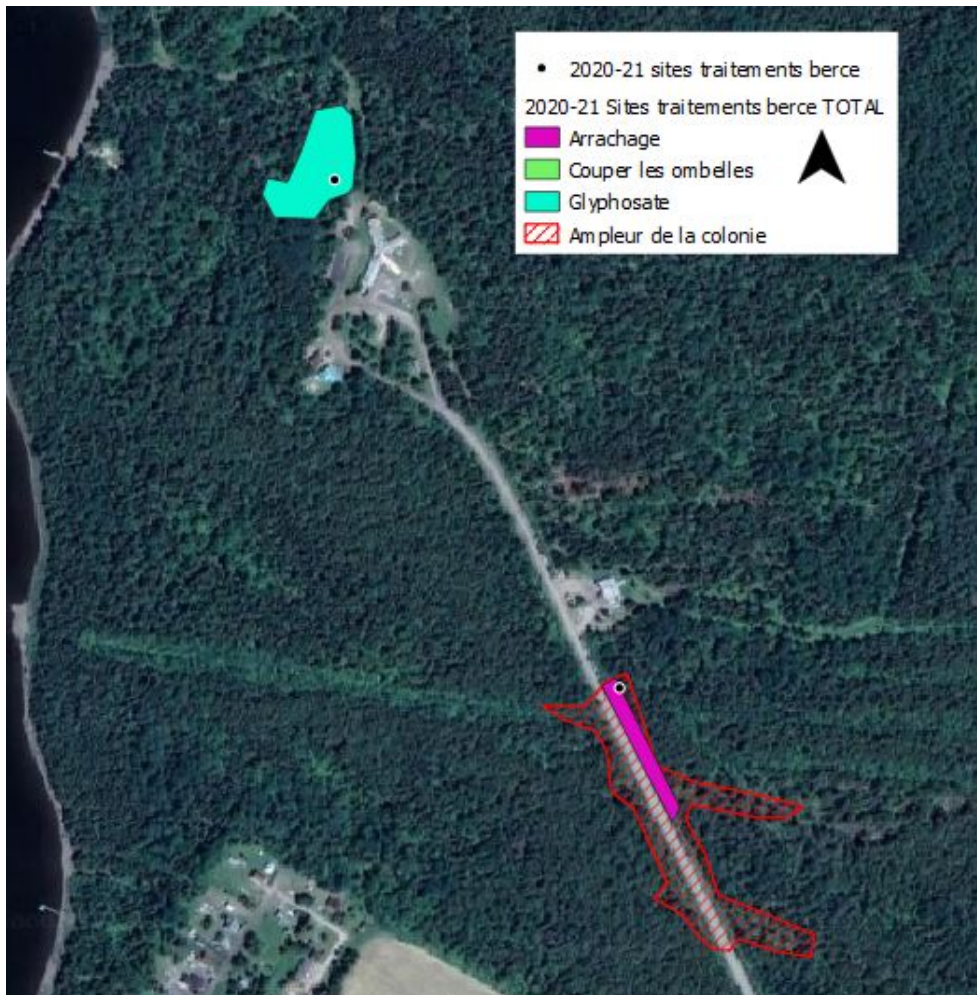
## Parc de la Seigneurie - Camp sable chaud et Grand Pic

Caractérisation du site : Les colonies sont de grande étendue. La première se retrouve entre le bâtiment du Camp sable chaud et le lac Matapédia dans la forêt ainsi que dans un milieu ouvert. La forêt est mixte et composée de sapin, de peuplier et d'érable. La strate arbustive est composée d'if et la strate herbacée de bardane, fougère, de cornouiller quatre temps et de maianthème. Le pourcentage de recouvrement est de 75 à 100%. Il s'agit de la deuxième année où des traitements ont lieu sur ce site par l'OBVMR. Le Camp sable chaud a installé un couvre-sol en papier sablé au début de l'été 2019. Nous leur avons suggéré de le laisser sur place deux ans.

La deuxième est des deux côtés du chemin, avant d'arriver au bâtiment du grand pic. La forêt est majoritairement composée de thuya occidental, le pourcentage de recouvrement est de 75 à 100%. Il s'agit de la première année où l'OBVMR intervient. L'ampleur de la colonie est trop grande pour espérer effectuer seulement de l'arrachage. Une stratégie plus agressive devra être élaborée dans les prochaines années. Il est important d'intervenir à cet endroit pour éviter la propagation de la plante dans le ruisseau et jusqu'au Lac Matapédia.

Coordonnées GPS : 48°31'27.36"N 67°27'2.91"O

Territoire non organisé : Seigneurie du Lac Matapédia



**Figure 15.** Localisation des colonies et sites de traitement au Camp sable chaud.

Traitements :

- 10 juin : Traitement par arrosage de glyphosate à la colonie du Camp Sable-Chaud
- 10 Juin : Arrachage manuel d'une petite partie de la colonie du Grand-Pic
- Août 2020 : Beaucoup de plantes sont encore visibles au Camp Sable-Chaud mais une seule ombelle a été observée et elle a été coupée.

## Rangs 4 et 5

**Caractérisation du site** : **En 2019** - Quelques plants de berce sont présents dans le fossé et à proximité d'un ponceau d'un cours d'eau permanent. Les plants sont sous couvert forestier mixte en sol relativement humide. Le pourcentage de recouvrement est de moins de 5%. Tous les plants sont matures, donc pas de plants juvéniles sur le site. Il s'agit de la première année où des traitements ont lieu sur ce site.

**En 2020** - Des visites ont eu lieu le 2 juin et le 3 août 2020 et aucun plant n'a été observé. Cette colonie peut être considérée comme en voie d'éradication. Il faut rester vigilants dans les prochaines années et continuer les visites. La colonie est située en pleine forêt et une éclosion à cet endroit aurait un impact non négligeable.

**Coordonnées** : 48°28'41.07"N 67°31'43.28"O

**Municipalité** : Val-Brillant



**Figure 16.** Localisation du site de traitement aux rangs 4 et 5.

### Traitements :

- Visites les 2 juin et 3 août, aucun plant n'a été observé.



## Saint-Léon-Le-Grand

Caractérisation du site : La berce est de chaque côté de la route de la Marne dans les fossés. Le pourcentage de recouvrement est de moins de 5%. Un des fossés est humide de manière constante, il semble être un milieu hydrique intermittent.

**En 2020** - Seulement une dizaine de plants observés.

Coordonnées GPS : 48°21'30.30"N 67°28'10.74"O

Municipalité : Saint-Léon-Le-Grand



**Figure 17.** Localisation du site de traitement à Saint-Léon-Le-Grand sur la route de la Marne.

### Traitements :

- 21 août : Toutes les ombelles ont été coupées.

## St-Moïse

### Caractérisation du site :

**En 2019** - La berce se trouve dans un terrain vague situé aux abords de la route 132. Le pourcentage de recouvrement de la berce est de 25 à 50%. Il s'agit de la première année où des traitements ont lieu sur ce site.

**En 2020** - Le pourcentage de recouvrement est de 0 - 25%. Il s'agit de la deuxième année où des traitements ont lieu sur ce site.

Coordonnées GPS : 48°33'2.40"N 67°50'44.77"O

Municipalité : St-Moïse



**Figure 18.** Localisation du site de traitement à St-Moïse - 132 Centre.

### Traitements :

- Superficie : 964 mètres carrés.
- 8 Septembre 2020 : Toutes les ombelles ont été coupées.



**Figure 18.** Localisation du site de traitement à St-Moïse - 132 Ouest.

Traitements :

- Superficie : ponctuelle.
- 8 Septembre 2020 : Toutes les ombelles ont été coupées et quelques plants arrachés.



**Figure 19.** Localisation du site de traitement à St-Moïse - 132 Est.

Traitements :

- Superficie : ponctuelle.
- Visite, aucun plants n'a été trouvé.

## Assemetquagan

Caractérisation du site : Petite colonie dans les fossés de la route 132 en aval de la rivière Assemetquagan. Le pourcentage de recouvrement est de moins de 5 % et il y a entre 10 et 30 plants de berce. Il s'agit de la deuxième année où des traitements ont lieu sur ce site.



**Figure 20.** Localisation du site de traitement en aval de l'Assemetquagan

### Traitements :

- Superficie : Traitement ponctuel.
- 4 et 21 août : Toutes les ombelles ont été coupées.

## Milnikek

Caractérisation du site : Une plante a été observée et arrachée le long du sentier menant au site de baignade/fosse à saumon. Il s'agit de la première année où on observe de la berce à cet endroit.



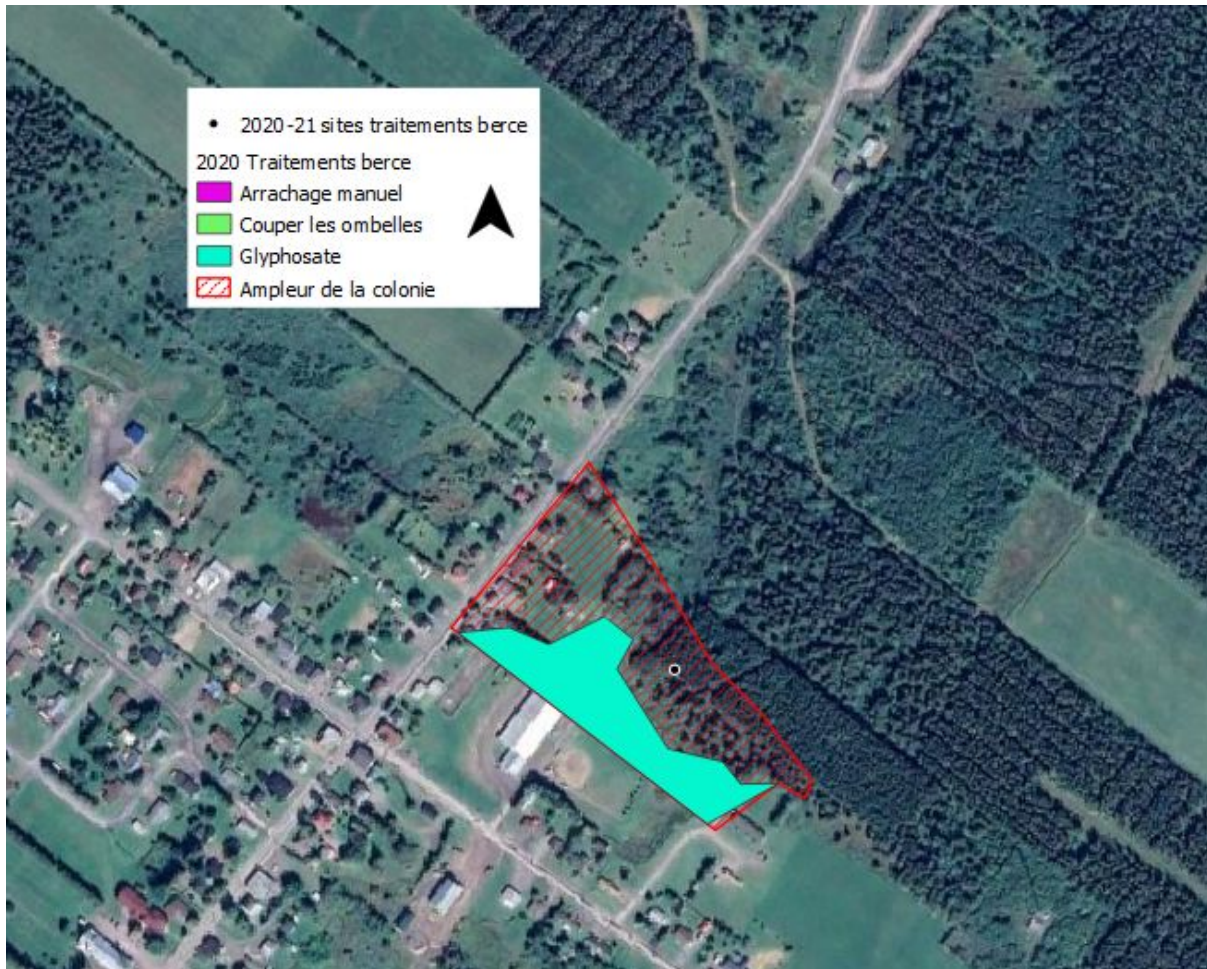
**Figure 21.** Localisation du site de traitement le long du sentier qui longe la rivière Milnikek juste un peu en amont de la rivière Matapédia.

### Traitements :

- Superficie : Traitement ponctuel.
- Août 2020 : Le plant a été arraché.

## Saint-Alexis - Aréna

Caractérisation du site : Cette colonie a été répertoriée à l'été 2017.



**Figure 22.** Localisation du site de traitements à Saint-Alexis

### Traitements :

- 2018 Arrachage et coupure ombelle (6 personnes 8h/chaque)
- 2019 Remblai a été fait
- 2020 Glyphosate juin et septembre (affaiblit la plante, 3 ans + impacts)
- 2020 Arrachage juin
- 2020 Coupure d'ombelles en août
- 2020 Automne; la municipalité demande une rencontre pour établir un plan d'action.

### Conclusion des traitements de 2020

Nous observons que les petites colonies suivies depuis deux ans, dans le parc de la Seigneurie de la Matapédia notamment, semblent en voie d'éradication, c'est une bonne nouvelle. Toutefois, il reste encore beaucoup de travail pour les grosses colonies qui ont eu le temps de faire des banques de graines dans les dernières années.

Nous avons été surpris de constater que même si aucun plant n'est visible au printemps, il peut arriver qu'en juillet - août, plusieurs plants en fleurs soient observés. Ce phénomène a été observé

pour les colonies de St-Alexis et St-François dans les zones de fossés routiers MTQ. Est-il possible que les plantes soient en mesure de faire des fleurs en une seule année?

L'arrosage au glyphosate semble porter fruit, mais des stratégies plus agressives de bâchage ou d'arrachage à la pelle mécanique sont à prévoir pour les colonies les plus denses afin d'éviter l'utilisation annuelle d'herbicides en grande quantité.

## Guider le milieu

Voici nos actions de 2020 pour guider le milieu :

- Soutien d'une corvée de coupe d'ombelles à Causapscal
- Élaboration d'un plan d'action stratégique individuel pour Albertville pour les 3 prochaines années et soutien de deux corvées de coupe d'ombelles et d'arrachage
- Coordination des travaux de Quadra environnement
- Soutien de la municipalité de St-Alexis pour la gestion de la colonie de berce
- Soutien à l'identification de berce
- Répondre aux questions des municipalités et des acteurs du territoire
- Démarches pour un projet de recherche sur la variabilité de la toxicité des plants (furanocoumarine) selon l'environnement avec des chercheurs de l'UQAC qui ont fait une étude semblable avec la berce du caucase
- S'assurer que notre page web est à jour, la cartographie notamment.
- Collecte de graines de berce pour effectuer des tests de germination en 2021
- Accompagnement avec la MRC de La Matapédia pour établir une stratégie collective municipale au niveau de la MRC, ceci sera en continuité durant l'hiver 2021.

## Volet 3 : Sensibilisation du public

- 2 communiqués de presse :
  - Berce sphondyle: compte rendu de fin de saison 2019;
  - Berce sphondyle: projet en terres agricoles.
- En date du 3 novembre 2020, 13 publications Facebook ont été effectuées en 2020.
- Gestion de plusieurs dizaines de coups de fil de citoyens demandant davantage d'informations.
- Mise à jour des informations sur le site Internet de l'OBVMR (<https://www.matapediarestigouche.org/berce-sphondyle>).
- Entrevues:
  - Journaux :
    - Avant-Poste : La Matapédia se mobilise contre la berce sphondyle <https://www.lavantposte.ca/article/2020/08/25/la-matapedia-se-mobilise-contre-la-berce-sphondyle>.
  - Télévision :
    - TVA : Difficile de lutter contre la berce sphondyle <https://www.tvanouvelles.ca/2020/08/13/difficile-de-lutter-contre-la-berce-sphondyle> ;
  - Radio :
    - Radio-Canada : Bon pied, bonne heure! du 24 août 2020.



## Volet 4 : Politique

Les tests de germination avec l'UQAR ont été abandonnés à cause de la pandémie de COVID-19. Toutefois des graines de berce ont été récoltées pour être en mesure d'effectuer des tests de germination en 2021. L'objectif de ces tests est de valider si les graines seraient toujours viables suite à leur passage dans un composteur régional tel qu'une usine de biométhanisation.

Il n'y a pas eu de suivi avec le CN en 2020

Les suivis avec le MTQ se sont poursuivis en 2020 et des traitements ont eu lieu dans les colonies périphériques dans l'emprise du MTQ. Les lieux des traitements qui ont été transmis à l'OBVMR sont les suivants, à Sainte-Paule, tous les plants ont été arrachés et le propriétaire est averti, le long de la route menant à St-François et St-Alexis, en amont du pont de la rivière Matapédia, les plants ont été arrachés autant que possible et des traitements au glyphosate ont eu lieu.

Nous avons été interpellés par la MRC La Matapédia en septembre 2020 pour prendre part à une discussion avec les maires et/ou directeurs généraux des municipalités de la MRC dans le but d'évaluer la possibilité de produire un plan d'action pour les 3 ou 5 années à venir. Ce plan d'action sera élaboré par un groupe de travail incluant les municipalités participantes et aurait comme objectif de s'armer d'une stratégie de lutte à la grandeur de la MRC. La première rencontre a eu lieu le 5 novembre dernier, d'autres rencontres sont en cours.

## Conclusion

Pour conclure sur une note positive, voici quelques points encourageants dans la lutte contre la berce sphondyle;

- Les retombées de la sensibilisation faite depuis plusieurs années commencent à porter fruit, les gens sont de plus en plus conscients à faire leur part pour la lutte.
- Au niveau politique, la MRC de La Matapédia et les élus sont prêts pour l'action concertée pour arriver à une plus grande efficacité directement sur le terrain.
- Les acteurs municipaux avec de la berce sur leur territoire ainsi que ceux épargnés pour l'instant prennent les mesures et des initiatives collectives pour arriver à être plus efficaces dans la lutte.
- Certaines colonies isolées semblent être affectées par l'arrachage et les traitements chimiques, le nombre de plants tend à diminuer.

De nombreux défis importants restent à relever collectivement et de concert avec les acteurs concernés, tels que la gestion des déblais et les remblais de terre avec les municipalités, les mrc, le ministère du transport et les entrepreneurs. Ceux-ci ont pour effet de faire apparaître des nouvelles colonies isolées. De plus, ils sont difficiles à localiser chaque année pour que les acteurs puissent agir tôt dans l'implantation de la berce dans ces endroits stratégiques.

Dorénavant, l'OBVMR prendra plus un rôle d'accompagnement et de formation pour une lutte et un contrôle efficace avec l'ensemble des acteurs interpellés pour que tous soient bien outillés pour contrôler la berce sur leur territoire.

## Rapport financier 2020

| Rapport financier 2020 - Berce CISSS |  |          |                 |
|--------------------------------------|--|----------|-----------------|
| 1 avril au 30 nov 2020               |  |          |                 |
| <b>Revenus</b>                       |  |          |                 |
|                                      | Collectif Régional de Développement du BSL |          |                 |
|                                      | Contribution financière à l'OBVMR          | 7 200,00 |                 |
|                                      |  |          | 7 200,00        |
|                                      | Revenus de 2019 reportés CISSS             |          | 361,22          |
|                                      | <b>Total des revenus</b>                   |          | <b>7 561,22</b> |
| <b>Dépenses</b>                      |  |          |                 |
|                                      | Charges salariales, OBVMR                  |          |                 |
|                                      | Chargée de projet                          | 3 393,28 |                 |
|                                      | Technicienne                               | 1 668,44 |                 |
|                                      | Stagiaire                                  | 919,98   |                 |
|                                      | Directrice                                 | 410,24   |                 |
|                                      | Chargée de logistique et communication     | 242,60   |                 |
|                                      | Chargé de communication                    | 166,95   |                 |
|                                      | Technicien administratif                   | 60,12    |                 |
|                                      | <b>sous-total charges salariales</b>       |          | <b>6 861,61</b> |
|                                      | Frais de déplacement                       |          | 648,55          |
|                                      | Fournitures et matériel terrain            |          | 60,02           |
|                                      | <b>Total des dépenses</b>                  |          | <b>7 570,18</b> |
|                                      | <b>Solde</b>                               |          | <b>-8,96</b>    |